

entre les soussignés :

CCI Finistère
Formation Continue Entreprises
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro
53290897729 auprès du préfet de région de Bretagne
Représentée par : Claude RAVALEC, Président

Organisme de formation :
CCI Finistère - CEFORTECH
20 rue Jean-Charles Chevillotte - 29200 Brest

et

FORMALTEC
20 QUAI ERNEST RENAUD

44100 NANTES

Représentée par :

Est conclue la convention suivante, en application des dispositions du livre III de la Sixième partie du Code du Travail portant organisation de la formation professionnelle continue,

Article 1^{er} : Objet de la convention

L'organisme **CCI Finistère - CEFORTECH** organise l'action de formation suivante :

- Intitulé de la formation : **TRAVAUX EN HAUTEUR PORT DU HARNAIS**
- Programme et méthodes qui vous ont été transmis
- Modalités de déroulement : formation en présentiel, alternance de théorie et mises en situation
- Type d'action de formation : Acquisition, entretien ou perfectionnement des connaissances et compétences
- Nature de la sanction de l'action de formation : Certificat de réalisation
- Du 28/05/2026 au 28/05/2026
- Durée : 07h00 (8h30 à 12 h et 13h30 à 17 h)
- Lieu : CCI Finistère - CEFORTECH 20 rue Jean Charles Chevillotte Z.I. Portuaire 29200 BREST
- Le signataire de la convention atteste que, au moment du démarrage de la formation, le stagiaire disposera des prérequis exigés et qu'il aura pris connaissance du programme de la formation et du règlement intérieur.

Article 2 : Effectif formé

L'organisme **CCI Finistère - CEFORTECH** accueillera les personnes suivantes :

Charles KEREVER

Article 3 : Dispositions financières

Le financement prévisionnel de l'action est le suivant :

Frais de formation : (exonérés de TVA)	
FORMALTEC	260,00 €
Autres frais	
TOTAL	260,00 €

Article 4 : Modalités de règlement

Le paiement sera dû à réception de la facture.

Article 5 : Annulation

En cas de report ou d'annulation par le client : règlement d'une indemnité conformément aux conditions générales de vente écrites sur le site : www.cci-formation-bretagne.fr

Article 6 : Litiges

Tout litige qui ne pourrait être réglé à l'amiable sera de la compétence des Tribunaux de Brest.

Fait à Brest, le 26/05/2026

Pour l'organisme

(signature + cachet)

Clément DAGADA

Directeur de la formation professionnelle et continue



Chambre de commerce et d'industrie
du Finistère
CEFORTECH
20 rue J.C Chevillotte - 29200 BREST
Tél : 02 98 44 52 58

Pour l'entreprise

(signature + cachet)

FORMALTEC

20, Quai Ernest Renaud

44100 NANTES

Tél. 02 51 84 01 68 - Fax 02 51 84 02 41

SIRET 497 631 135 0017 - APE 621 C

1 exemplaire à conserver par l'entreprise - 1 exemplaire à nous retourner dûment cacheté et signé